

**PROGRAMME DE VEILLE 2020 DE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE
SUR LES SOCIÉTÉS DU SBF 120**

ALERTE N° 61 CONCERNANT KERING

Cette analyse est plus particulièrement destinée aux responsables « exercice des droits de vote » et/ou aux correspondants « gouvernement d'entreprise » de l'AFG.

L'AFG, qui a publié début 2020 la dernière version de son code de gouvernement d'entreprise, « Recommandations sur le gouvernement d'entreprise », alerte, dans le cadre de son programme de veille, sur les résolutions des assemblées générales des sociétés du SBF 120 contraires à ce code de gouvernement d'entreprise. Ces analyses ne constituent en aucune manière des conseils en vote. Nous vous rappelons par ailleurs que l'exercice des droits de vote attachés aux titres figurant à l'actif des OPC s'inscrit dans la politique d'engagement actionnarial des sociétés de gestion.

✂

KERING

DATE DE L'ASSEMBLEE GENERALE : 16 JUIN 2020

RESOLUTIONS CONCERNEES PAR LES RECOMMANDATIONS DE L'AFG
--

- **RESOLUTION 18 : Modification statutaire**

Analyse

La résolution 18, qui vient proposer la diminution de la détention d'actions par les membres du conseil ne va pas dans le sens des intérêts des actionnaires.

Référence

Extrait des Recommandations sur le gouvernement d'entreprise AFG version 2020 :
Titre II-C- 2-2

L'AFG préconise que les dirigeants mandataires sociaux détiennent (en risque) un montant significatif d'actions de la société et que l'information sur cette détention soit fournie aux actionnaires.

GOVERNANCE

1. Composition du conseil de KERING

Le conseil d'administration de KERING comportera, à l'issue de l'assemblée générale 53,9 % de membres libre d'intérêts, en conformité avec les recommandations de l'AFG (dans l'hypothèse où les résolutions correspondantes seraient acceptées).

Présenté	Nom	Affiliation	Qualif AFG	Taux de présence	Genre	Age	Nat	Durée	Fin du mandat	Autres mandats		Comités		
										DG	Ad	Audit	Nom	Rem
	François-Henri Pinault	PDG	Non-libre d'intérêts	90%	M	57	FR	27	2021	1	0			
<input checked="" type="checkbox"/>	Sophie L'Hélias	Administrateur référent	Libre d'intérêts	100%	F	56	FR	4	2024	0	1	M		P
	Jean-François Palus	DGD	Non-libre d'intérêts	100%	M	58	FR	11	2021	1	1			
<input checked="" type="checkbox"/>	Jean-Pierre Denis		Libre d'intérêts	100%	M	59	FR	12	2024	0	3	P		M
	Claire Lacaze	Représentant des salariés	Non-libre d'intérêts	100%	F	48	FR	2	2023	0	1			M
	Baudouin Prot	Durée du mandat	Non-libre d'intérêts	70%	M	68	FR	22	2021	0	2		M	
	Société Financière Pinault repr. par Héroïse Temple-Boyer	Représentant d'actionnaire	Non-libre d'intérêts	95%	F	42	FR	2	2021	0	1	M	P	M
	Yseulys Costes		Libre d'intérêts	100%	F	47	FR	10	2022	1	2	M	M	M
<input checked="" type="checkbox"/>	Ginevra Elkann		Libre d'intérêts	56%	F	40	IT	2	2024	0	2		M	M
<input checked="" type="checkbox"/>	Jean Liu		Libre d'intérêts	-	F	42	CN	Nouveau	2024	0	1			
	Daniela Riccardi		Libre d'intérêts	100%	F	60	IT	6	2022	1	2			
<input checked="" type="checkbox"/>	Tidjane Thiam		Libre d'intérêts	-	M	57	FR	Nouveau	2024	0	1			
<input checked="" type="checkbox"/>	Emma Watson		Libre d'intérêts	-	F	30	UK	Nouvelle	2024	0	1			

2. Spécificités

- Les statuts de Kering comportent des actions à droit de vote double sous condition de détention de deux ans.
- Taux de présence d'un administrateur inférieur à 60%

✍

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mes sentiments distingués.

Jérôme ABISSET